

**ARCINS- ARSAC- CANTENAC- CUSSAC-FORT-MEDOC –LABARDE -LAMARQUE –
LUDON- MACAU -MARGAUX - LE PIAN-MEDOC – SOUSSANS**

L'an deux mille DOUZE, le 28 JUIN, le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

Secrétaire de séance : Michel ROUHET

Date de convocation du Conseil communautaire : 21 juin 2012

Etaient présents :

- ARCINS : Claude GANELON, Daniel PARABIS
 - ARSAC : Gérard DUBO, Nadine DUCOURTIOUX, Michel HAUTIER, Georges MONTMINOUX
 - CANTENAC : Eric BOUCHER, Roger DEGAS, Michel PICONTO
 - CUSSAC : Dominique FEDIEU, Jean-Luc NABET, Emile MEDINA
 - LABARDE : Evelyne DUPUY, Gil PILONORD
 - LAMARQUE : Dominique SAINT-MARTIN, Stéphane HARDOUIN,
 - LUDON-MEDOC : Joseph FORTER, Benoît SIMIAN, Roland HEBRARD, Martine VALLIER, Yves DUMAS
 - MACAU : Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Christine NADALIE pouvoir à Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Pierre CABANY, Philippe MARQUIS-MARCELLIN
 - MARGAUX : Jacqueline DOTTAÏN, Claude BERNIARD, Serge FOURTON
 - LE PIAN-MEDOC : Didier MAU, Mercédès BAILLET, Michel ROUHET, Anne-Marie BENTEJAC, Michel LANCADE, Annie BEZAC, Josette JEGOU
 - SOUSSANS : Pierre-Yves CHARRON, Pascal GALLEGO
- Absents, excusés : Martine VALLIER, Ludovic LALANDE

Concerne : 2012-28.06-06 Z.A AYGUE NEGRE – IMPLANTATION D'UNE ANTENNE-RELAIS – ANNULATION DE L'AUTORISATION

Pour les besoins de l'exploitation de ses réseaux, actuels et futurs, SFR avait sollicité l'accord de la Communauté de Communes pour lui louer une parcelle de terrain de 35 m2 située sur la Zone d'Activités de l'Aygue Nègre à Ludon-Médoc en vue de l'installation d'une antenne-relais.

Le bail de location n'étant pas encore signé, il est proposé d'annuler l'accord donné par le précédent conseil communautaire à la location.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

► **Annule l'autorisation de location** à la société SFR de 35 m2 au sein de la parcelle AV 68 sur la ZA de l'Aygue Nègre à Ludon Médoc pour une durée de 12 ans.

Certifié exécutoire :
Reçu en Sous-Préfecture le
Publié ou notifié le

Pour copie conforme
Arsac, le 3 juillet 2012

Le Président
Gérard DUBO



Acte à classer**DL2012-2806-06**

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2012-07-05T15-35-38.00 (MI54012471)**Identifiant unique de l'acte :** 033-243301447-20120628-DL2012-2806-06-DE (Voir l'accusé de réception associé)**Objet de l'acte :** ZA Aygue Negre - Implantation d'une antenne relais
- Annulation de l'autorisation**Date de décision :** 28/06/2012**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes**Acte :** 6.PDF**Préparé**

Le 05/07/12 à 15:35

Par PERIER Jean-Marc**Transmis**

Le 05/07/12 à 15:35

Par PERIER Jean-Marc**Accusé de réception**

Le 05/07/12 à 16:34